

### SŒUR DE CHARITÉ

Jeune fille si pâle, ô sœur de charité !  
Sous tes voiles de deuil tu me parais heureuse,  
Tu marches souriante en ta nuit ténébreuse,  
Ta souffrance est subie avec placidité ;

Au chevet du malade, avec aménité,  
Tu verses la liqueur à la lèvres fiévreuse ;  
Sur le champ des combats, ô colombe peureuse,  
On te trouve pansant, avec sérénité,  
La blessure béante ouvrant la chair livide.

Où ! tu vois ces horreurs et tu ne frémis pas !  
Ange consolateur, des lugubres trépas,  
Sur l'humaine douleur porte ta main avide,  
Relève le déchu, réchauffe le petit,  
Amour, espoir, et foi de celui qui pâtit !

J. H. Roy, M. D

Médecin-examineur, Lowell, Mass.

Un artisan

### ASSEMBLÉES

Depuis quelques semaines, notre inspecteur général, M. Lachance, a visité un grand nombre de localités. Il a tenu de nombreuses et enthousiastes assemblées à Sainte-Théodose, Varennes, Laprairie et Saint-Aimée. Une nouvelle succursale sera établie à ce dernier endroit le 14 janvier prochain (1900).

Dimanche le 19, des assemblées auront lieu à Sainte-Anne des Plaines et à Sainte-Rose ou une autre nouvelle succursale sera inaugurée le 21 janvier 1900.

### EN VOYAGE

M. Henri Roy, notre trésorier général est en voyage aux Etats-Unis depuis le 1er novembre, visitant les nombreuses succursales que nous y avons maintenant, dans l'intérêt de la comptabilité et de la bonne administration. Les nouvelles reçues à ce jour de M. Roy, sont très encourageantes et nul doute que le rapport qu'il fournira au conseil exécutif à son retour, sera des plus satisfaisants.

### CHOSSES ET AUTRES

La résolution suivante, adoptée par le bureau central, à sa séance du 29 août dernier, intéresse tout particulièrement nos succursales de Montréal elles voudront bien en prendre note :

Résolu :

« Qu'il est du devoir de MM. les trésoriers des succursales de ne percevoir d'argent que des membres qui leur ont été régulièrement transférés. »

Le bureau en est venu à cette décision afin de faciliter le contrôle de la comptabilité et éviter la confusion dans les comptes, ainsi que les contestations qui surgissent lorsque des membres paient leurs contributions à des succursales auxquelles ils n'ont pas été transférés.

\* \* \*

Nos confrères de la nouvelle succursale de Verchères se proposent de remporter plusieurs prix au prochain concours, surtout le drapeau d'honneur du concours de 1899. Espérons que les succursales sœurs iront de l'avant et leur disputeront les épaulettes.

### LES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS A LONGUEUIL

Dimanche dernier, le 22 octobre courant, avait lieu à Longueuil l'inauguration solennelle et l'installation des officiers de la succursale No 62 de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Le bureau central était représenté par MM. Jos. Thibeault, président général, Alfred Lambert et L. S. Gendron, vice-présidents généraux, Nap. Deschamps commissaire-ordonnateur général, J. V. Desaulniers, censeur général, Henri Roy, trésorier général, et Nap. Lachance inspecteur général. M. Olivier Dufresne ex-président général, Son Honneur Maurice Perrault, maire de Longueuil et le révérend M. Tassé, curé de la paroisse étaient au nombre des invités.

La salle du marché avait été très bien décorée pour la circonstance.

M. le curé étant empêché d'assister à cette imposante réunion était représenté par le révérend M. Fonrouge, vicaire.

Les officiers suivants avaient été revêtus de l'insigne de leur dignité. M. l'aumônier par le maire et les autres par le président général.

Révérend Max. Tassé aumônier, MM. H.-A. Archambault, président ; O. Brissette, 1er vice-président ; F. Charron, 2me vice-président ; Ed. Carrière, secrétaire-trésorier ; Jos. Lebeau, 1er commissaire-ordonnateur ; Elz. Pigeon, 2me commissaire-ordonnateur ; F. Dulude, A. Perras, E. Mitchell, E. Berger, directeurs ; M. Lamarre, C. Galaise, L. Baillargeon, censeurs ; Louis Trudeau M. D., médecin-examineur.

Des discours très pratiques ont été prononcés par MM. H.-A. Archambault, Jos. Thibeault, H. Roy, M. Fonrouge, Son Honneur le maire M. Perrault, Alf. Lambert, L. S. Gendron et Nap. Lachance.

### A V I S

#### Bureau Central

Nous rappelons aux membres de la société que le bureau central, 115, rue Saint-François-Xavier, est ouvert tous les jours (dimanche excepté) de 9 heures a. m. à 5 heures p. m., et tous les mardi soir de 8 heures à 9 heures.

Téléphone Bell main 2339 ; Téléphone des marchands 815 ; Boîte, B. de P. Trésorier général, 1068 ; Boîte, B. de P. Secrétaire général 2168.

#### Conseil exécutif

Le conseil exécutif de la société tient ses séances le mardi soir de chaque semaine à 8 heures précises, au no 115, rue Saint-François-Xavier.

#### Succursale de Notre-Dame de Montréal No 53

Le bureau de la succursale Notre-Dame de Montréal est ouvert les lundi et mardi soir de chaque semaine, de 7.30 à 9.30 heures, et le samedi après-midi de 2 à 5 heures, 115 rue Saint-François-Xavier.

#### Succursale de Saint-Jacques de Montréal No 54

Le bureau de la succursale Saint-Jacques de Montréal est ouvert les jeudi et samedi soir de chaque semaine, de 7.30 à 10 heures, au no 122 Saint-Denis, coin Dorchester, au premier étage.

#### Aux secrétaires-archivistes

Dès qu'un membre est admis et qu'il a reçu son livret et son certificat, l'examen médical, portant le même numéro que le livret doit être expédié au secrétaire général. Si un membre est transféré,